

FCMQ



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE
MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU
TRAVAIL

Déposé le : 2013-02-12

No. : CET-030

Secrétaire : [Signature]

13 NOV. 2013

Montréal, le 15 octobre 2012

Monsieur Sylvain Gaudreault
Ministre des Transport du Québec
2240, rue Montpetit
Jonquière, (Québec) G7X 6A3

Monsieur le Ministre,

C'est dans une volonté de poursuivre la fructueuse collaboration amorcée depuis quelques années avec votre ministère que nous vous acheminons la présente mais également, avec comme objectif d'alimenter la réflexion d'une rencontre prochaine avec vous.

Vous le savez sans doute, la motoneige représente un produit touristique essentiel à l'activité économique hivernale de toutes les régions du Québec. À la demande de la FCMQ, une étude réalisée en 2001 et actualisée cette année par la firme Zins Beuchesne et associés, a d'ailleurs permis de chiffrer les retombées économiques du produit motoneige au Québec à 2 milliards de dollars annuellement.

Cette étude a également mis en relief plusieurs facteurs ayant un impact sur le développement du produit motoneige dont la pérennisation du réseau de sentiers. À ce propos, nous tenons à souligner l'engagement de votre ministère, qui orchestre ce projet colossal avec dynamisme dans toutes les régions du Québec. Pour la FCMQ, qui supervise et coordonne ce projet de sentiers permanents auprès de ses 206 clubs, la nécessité de planifier les investissements et de consolider les acquis pour le maintien et l'amélioration du réseau demeure au cœur des préoccupations actuelles. Nous envisageons d'ailleurs la rationalisation des opérations comme une nécessité et notre engagement de réaliser une étude (2012-2014) sur la possibilité de rationaliser les sentiers de motoneige et d'augmenter les revenus par la hausse des droits d'accès et d'immatriculation en témoigne. Ainsi, la notion d'utilisateur payeur, a fait augmenter les coûts de 55 \$ par motoneigiste au cours des deux dernières années (deux hausses successives de 20\$ du droit d'accès et une hausse de 15\$ des immatriculations). Ces augmentations auront ainsi servis à bonifier les programmes d'infrastructures actuels de plus de 1 million de dollars et contribuées à apporter une solution au sous-financement de nos clubs.

La nécessité d'augmenter de façon substantielle nos revenus découle également du devoir de respecter les nouvelles lois et critères d'aménagement des sentiers. L'application de cette réglementation et des nouvelles normes imposent des investissements majeurs, année après année.

Suite à la réalisation d'un macro inventaire auprès de nos clubs, des demandes en infrastructure totalisant 27 millions ont été soumises récemment et ces projets sont actuellement en attente dans 13 régions du Québec.

Pour pallier au sous-financement des clubs, nous misons d'abord sur un partenariat public-privé et sur des investissements échelonnés sur 3 ans entre les gouvernements fédéral provincial, la FCMQ et ses clubs, à raison d'un million de dollars chacun. L'objectif d'ici 2015, est d'atteindre un investissement total de 12 millions pour nos infrastructures, à raison de 4 millions par année.

Dans ce contexte de partenariat public-privé et en considérant le fait que sur les revenus de 2 milliards de dollars mentionnés plus haut, une somme de 200 millions revient directement au gouvernement du Québec, nous vous soumettons les demandes suivantes qui s'avèrent essentielles pour le maintien de notre activité dans une perspective de développement durable.

- Un support financier de la part du gouvernement du Québec d'un million de dollars par année pendant 3 ans. Ce montant sera jumelé à un million de dollars provenant du Fond infrastructure provincial FCMQ et à un million provenant des coffres de nos clubs. Une demande équivalente à celle du gouvernement provincial a été déposée au gouvernement fédéral.
- Dans le cadre de la réalisation du projet de sentiers permanents, une demande de support annuel de 500 000 \$ pour l'embauche de personnel en région, a également été déposée au gouvernement du Québec. La FCMQ a déjà effectuée une retenue de 400 000 \$ par année sur les revenus générés par les droits d'accès et ce, afin de créer un partenariat avec le gouvernement en matière de support en personnel spécialisé en région.

Également, pour stabiliser les revenus nécessaires au maintien du réseau et à son entretien, nous serions disposés à planifier une augmentation du droit d'immatriculation pour l'année 2015. Celle-ci permettrait de soutenir les programmes d'assistance financière basée sur un retour du droit d'immatriculation.

Enfin, nous tenons à porter à votre attention une situation que nous jugeons totalement inacceptable. Chaque année, au Québec, des milliers de bénévoles consacrent des centaines de milliers d'heures au développement de notre réseau de sentiers et à l'entretien de celui-ci. Il importe de se rappeler que c'est avant tout grâce à l'engagement de ces bénévoles dévoués que le produit motoneige peut aujourd'hui se hisser en tête de l'offre touristique québécoise. Or, des bénévoles sont actuellement poursuivis au criminel par le ministère de l'environnement du Québec. Nous considérons avoir la responsabilité de remettre en état les dommages à l'environnement par des sanctions d'ordre monétaire mais il nous apparaît tout à fait excessif de poursuivre ces personnes au criminel. Nous espérons donc pouvoir compter sur votre intervention pour corriger cette situation déplorable.

Nous sollicitons une rencontre avec vous dès que possible afin de discuter des points précédents et souhaitons que ces demandes trouvent un écho favorable auprès de votre ministère, qui demeure un partenaire essentiel de notre activité au Québec. Votre soutien permettra aux 90 000 adeptes de la motoneige de bénéficier d'infrastructures répondant à leurs besoins et aux normes d'aujourd'hui, en plus de nous offrir l'opportunité de réaliser de nombreux projets visant à maintenir la qualité des services proposés aux motoneigistes québécois.

Dans l'attente d'une confirmation pour cette rencontre, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.


Dany Quirion
Président FCMQ


Jean Duchaine
Directeur général

Retombées économiques directes pour les régions

